



## Santé, Droits de l'Homme et législation: une attention spéciale à la santé mentale

Intervention de Randall Harbour,  
Secrétaire exécutif  
Réseau universitaire international de Genève (RUIG)  
7 décembre 2005, Club suisse de la presse

Une société se reflète dans sa manière de traiter ses citoyens les plus vulnérables; les personnes souffrant de troubles mentaux comptent parmi les plus fragiles. Elles sont trop souvent délaissées ou stigmatisées et demeurent sans défense dans de nombreuses sociétés.

Ces faits sont largement passés sous silence.

Cette situation est bien évidemment inacceptable. Seulement, la condamnation du phénomène ne suffit pas: il faut également se donner les moyens de reconnaître les violations des droits des personnes atteintes de problèmes de santé mentale et de les combattre -- au niveau législatif, auprès des ministères de la santé des pays concernés, en informant le public, en menant des efforts de formation auprès des personnes capables de dépister et d'agir face à ces cas d'abus. C'est dans ce sens qu'a oeuvré l'équipe de l'OMS et de l'Université de Genève dans le cadre du projet de recherche soutenu par le RUIG.

Le RUIG accorde son aide à des projets de recherche pratiques et multidisciplinaires qui favorisent des synergies entre organisations internationales et institutions académiques pour promouvoir un monde plus juste. Le Comité scientifique du RUIG, qui a évalué ce projet sur la santé mentale, ainsi que le Conseil de Fondation qui l'a approuvé en 2002, ont reconnu avec intérêt les grandes potentialités d'application concrète de ses résultats.

En ce sens, le RUIG est heureux de voir aboutir ces recherches, que ses acteurs principaux viennent de vous présenter. Nous espérons et nous pensons que ce projet contribuera à faire avancer la protection des Droits de l'Homme pour les personnes atteintes de troubles mentaux et à placer le débat sur la voie publique.

Je profite de cette conférence de presse pour remercier les bailleurs de fonds du RUIG: la Confédération suisse et l'Etat de Genève. A l'occasion de la journée internationale des Droits de l'Homme je voudrais également vous informer que le RUIG soutient d'autres recherches qui concernent ce domaine: j'en mentionne deux d'entre elles. Un projet qui concerne la maltraitance des personnes âgées – un problème terrible et très occulté. Le RUIG soutient également un projet sur les expropriations forcées dans le cadre des grands évènements sportifs tels que les Jeux Olympiques.

Des informations concernant ces projets, ainsi que d'autres, sont disponibles sur le site web du RUIG: [www.ruig-gian.org](http://www.ruig-gian.org).